

## Communiqué relatif à l'indice de perception de la corruption de 2025

### Le Maroc s'englue dans la corruption

Transparency International a publié l'Indice de perception de la corruption pour 2025. Cet indice révèle que le Maroc obtient un score de 39 sur 100, se classant 91e sur 182 pays. Transparency Maroc, qui suit cet indice de transparence et de bonne gouvernance depuis plus de vingt ans, constate avec une profonde inquiétude la dégradation continue de la situation au Maroc. Depuis 2012, le Maroc stagne, oscillant entre la 73e et la 99e place, et entre la note 37e et la 43e sur 100. Après une lueur d'espoir en 2018, où il s'est classé 73e sur 180 pays et a obtenu un score de 43, le déclin se confirme à la fois dans le résultat et dans le classement, soit, une baisse de 4 points et de 18 places en sept ans.

Ce résultat témoigne des reculs de la lutte contre la corruption que rencontre le pays depuis des années. Après avoir retiré le projet de loi incriminant l'enrichissement illicite et celui relatif à l'occupation illégale de biens publics, au début de son mandat actuel, la majorité gouvernementale s'est concentrée sur des dérives législatives, comme en témoigne l'adoption de la loi 03.23 relative à la procédure pénale. Les articles 3 et 7 de cette loi empêchent la société civile de porter plainte pour corruption dans la gestion des fonds publics, en violation de la Constitution marocaine et des conventions internationales anticorruption ratifiées par le Maroc.

Ces nouveaux revers s'ajoutent au gel de la promulgation d'un corpus juridique anticorruption préconisé par la constitution de 2011, notamment la loi régissant les conflits d'intérêts et la révision des lois connexes, y compris la loi sur le droit d'accès à l'information, la loi sur la déclaration de patrimoine et la loi sur la protection des lanceurs d'alerte.

Ce recul de l'indice de perception de la corruption s'accompagne d'un déclin de la liberté d'expression : le Maroc se classait 120e sur 180 pays en 2025 selon Reporters sans frontières, la majorité gouvernementale ayant adopté une loi jugée inéquitable concernant le Conseil national de la presse.

Ces indicateurs, ainsi que beaucoup d'autres tout aussi profondément inquiétants, dressent le portrait d'un Maroc souffrant d'une corruption systémique et généralisée qui menace la stabilité sociale, économique et politique de notre pays et encourage les situations de rente.

Rabat, le 10 février 2026

Le bureau exécutif